

## Réunion du Mercredi 09 septembre 2020

La réunion de la commission des officiels a été déclarée ouverte à 20h30 le 09 septembre 2020 à la maison des comités, 106 rue des Bussy à Eaubonne par Guy HORWITZ responsable de la commission.

MEMBRES	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS
CASTERA Hervé		Oui	
HORWITZ Guy	Oui		
LEGER Marc	Oui		
ROUSSEAUX Suzanne	Oui		
VEDOVATI Thierry	Oui		
VERNILLET Claude		Oui	
FOHRER Sylvie	Oui		
MIGNE Jean-François	Oui		
BODART Pierre		OUI	

**La commission vous informe de sa nouvelle adresse mail :**  
**Officiels.cd95@gmail.com**

### DATES A RETENIR

#### Commission des officiels :

- Mercredi 04 Novembre 2020 à Eaubonne 20h30
- Mercredi 20 Janvier 2021 à Eaubonne 20h30
- Mercredi 10 mars 2021 à Eaubonne 20h30
- Mercredi 05 mai 2021 à Eaubonne 20h30
- Mercredi 30 juin 2021 à Eaubonne 20h30

#### Recyclages officiel « B »:

Compte tenu de la situation épidémique COVID 19, nous demandons aux clubs d'indiquer à l'avance au Comité Départemental le nombre d'officiels participants pour chaque session de recyclage, sachant que le nombre est limité par la taille de la salle. **Le masque sera obligatoire.**

- 19 septembre 2020 avec examen théorique « juge » et le 3 octobre 2020 à 9 heures à Eaubonne.
- 20 septembre 2020 avec examen théorique « juge » et le 4 octobre 2020 à Cergy heures (Stade des maradas 6 passage du lycée) à 9 heures au stade des Maradas.

#### Recyclage officiel A :

Compte tenu de la situation épidémique COVID 19, nous demandons aux clubs d'indiquer à l'avance au Comité Départemental le nombre d'officiels participants pour chaque session de recyclage, sachant que le nombre est limité par la taille de la salle. **Le masque sera obligatoire.**

- Samedi 07 Novembre à partir de 9 heures lieu à définir.

### Formation Chronométrateur :

La commission répondra aux demandes des clubs pour organiser les formations de chronométrateur.

### DIVERS

- 1- **Il est demandé aux officiels de se connecter rapidement à EXTRANAT pour associer le titre d'officiel au club pour lequel il officie.**
- 2- Pour information un officiel peut-être licencié à un club en tant que officiel et à un autre en tant que nageur.
- 3- Tout officiel quittant la compétition avant la fin, sans accord préalable du Juge Arbitre, sera supprimé de la feuille de jury. Donc dans ce cas l'officiel ne représentera son club.
- 4- L'annonce du motif de la disqualification ne doit pas être précisé.
- 5- Dans quelle condition la faute commise par un nageur peut-elle être effacée ?  
Si une erreur d'un officiel suit la faute du nageur (GR 7.5).
- 6- Compte tenu de la situation épidémique COVID 19, le port du masque sera obligatoire pour tous les officiels seul le Juge Arbitre et le Stater pourront le retirer lors des départs. Les officiels devront se munir de tout l'équipement nécessaire à leur fonction (stylo, plaque, chrono, etc...) y compris et surtout le masque.**

Fin de réunion à 22h20.

Le secrétaire de réunion